



Schweizer Pferderennsport-Verband Fédération Suisse de courses de chevaux



RAPPORT DE LA COMMISSION VETERINAIRE FSC À L'ADRESSE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES FSC 2026

Résumé des activités pour l'année 2025 :

Service vétérinaire sur hippodromes :

- En janvier et juin 2025, 14 nouveaux et nouvelles vétérinaires ont été accrédités pour le service « ambulance », 10 au Tierspital de Zürich, 3 à l'ISME de Berne et Avenches et une en pratique libérale. Durant la saison 3 vétérinaires ont également été accréditées en tant que vétérinaires officielles.
- Monitoring 2025 :
 - Nous avons eu 2'176 départs en course en 2025, soit environ 100 de moins qu'en 2024. En comparaison avec la période pré-Covid, nous avons perdu environ 1'000 départs par année, la plus grande diminution étant à observer chez les trotteurs et les chevaux d'obstacle. Les mêmes proportions peuvent être observées si l'on considère le nombre de chevaux participant aux courses. Le nombre de départs par cheval restant à peu près constant, on constate que le nombre de partants par course reste très bas avec 8 galopeurs et environ 8,4 trotteurs en moyenne. Cette diminution constante du nombre de chevaux d'environ 50% en 10 ans (710 en 2015 contre 370 en 2025) n'influe que peu sur les résultats du monitoring des courses. Cela est probablement dû à une observation plus attentive des chevaux avant, pendant et après les courses. Sur ces néanmoins nombreux départs, nous devons déplorer deux accidents avec une issue fatale sur l'hippodrome. Un cheval de plat a subi une fracture de fatigue inguérissable à Avenches et un cheval d'obstacle est mort à la suite d'une chute à Maienfeld. Lors de ces accidents l'état des pistes était bon et aucun évènement particulier n'a pu être mis en cause.
 - 7 chevaux ont subi des blessures bénignes, soit environ 0,3 % des chevaux partants. 2 autres chevaux ont souffert de blessures plus importantes. Ils ont par la suite été rayés du registre des chevaux de course.
 - 3 trotteurs ont été annotés à la suite de boiteries légères persistantes par le service vétérinaire et doivent fournir un certificat vétérinaire d'aptitude à courir avant de pouvoir à nouveau participer aux courses. L'un a déjà recouru sans être annoté et pour les deux autres, les remarques datent de la fin de saison et ils n'ont pas encore recouru.
 - Aucun cheval n'a été vu cette saison avec des saignements de nez après la course.

- 3 galopeurs ont montré des légers signes d'inconfort après une course, mais sans nécessiter une intervention du service vétérinaire.
- 29 chevaux engagés ont été non-partants avec des certificats vétérinaires. Il s'agit d'une diminution de 30% par rapport à l'an dernier. Pour les trotteurs il y a eu moins de chevaux blessés à la maison et surtout, pour les trotteurs et les galopeurs, il n'y a pas eu de chevaux forfaités à la suite de maladies fiévreuses cette année, grâce à une situation épidémiologique assez calme.
- 56 chevaux partants (35 T / 21 G) ont fait l'objet d'annotations dans le journal vétérinaire, soit environ 2,5 % des chevaux ayant couru. Ce chiffre est en légère diminution par rapport à l'an dernier. Certains chevaux ayant été annotés plusieurs fois, il n'y a en fait que 45 chevaux qui ont fait l'objet d'observations

Lutte contre le dopage :

Comme chaque année, la commission vétérinaire tient à rappeler que la lutte anti-dopage est une priorité pour la protection des chevaux et pour la garantie de l'intégrité des courses. Les coûts engendrés par ces contrôles sont importants mais ils garantissent que les courses hippiques restent l'un des sports les plus propres.

- En 2025, 115 contrôles après les courses ont été effectués. Nous n'avons eu aucun cas positif.
- Des contrôles hors compétition (contrôles à l'entraînement) ont été effectués chez 9 entraîneurs. 23 chevaux ont été prélevés en sang et parmi eux 8 également en urine (= 35%). 12 de ces 23 chevaux (= 52 %) étaient engagés ou déclarés partants en Suisse ou à l'étranger. Aucun cheval n'a été déclaré positif à l'issue de ces contrôles, seuls 3 d'entre eux ont montré des traces d'une médication, laquelle avait été déclarée correctement dans le suivi des médications. Les prélèvements des chevaux devant être exempts de toute substance prohibée dès la déclaration de partant, c'est une bonne nouvelle.
- Aucun contrôle à l'issue des séances de qualification ou à l'élevage n'a été pratiqué cette année.
- Nous avons eu 5 vices de forme à déplorer à la suite d'une quantité de plasma ou d'urine insuffisante pour effectuer toutes les analyses prévues dans le screening. Pour le manque de plasma, un des chevaux concernés n'était pas coopératif et la prise de sang s'est avérée trop dangereuse pour être menée à terme. Ce cheval a néanmoins pu être prélevé en urine.
- 5 échantillons de sang sont parvenus dégradés au laboratoire à la suite d'une durée de transport trop importante. Ce problème persiste, même si on constate une légère amélioration de la situation. Le laboratoire des courses hippiques (LCH) de Paris, qui est notre laboratoire de référence, tente actuellement d'obtenir des explications auprès des services douaniers et des transporteurs français car nous ne sommes pas les seuls concernés. Heureusement cela n'a pas porté à conséquence pour 4 des 5 chevaux prélevés, de l'urine ayant également pu être récoltée chez eux. Un seul cheval n'avait

pu être prélevé qu'en sang et les analyses n'ont donc pas pu être effectuées. Les prélèvements d'urine restent absolument indispensables, mais diverses circonstances les rendent parfois difficiles voire impossible comme souvent lors des contrôles à l'entraînement pendant lesquels les chevaux n'ont pas nécessairement envie d'uriner lorsqu'on en aurait besoin. En moyenne 2/3 des chevaux urinent après les courses contre seulement 1/3 lors des contrôles à l'entraînement.

Biosécurité :

La situation en Suisse est actuellement calme, mais ce n'est pas le cas dans les pays qui nous entourent, et cela malgré l'obligation de vacciner contre ces maladies :

- Grippe équine : de nombreux foyers de grippe équine ont été recensés en France depuis l'automne dernier, principalement dans des écuries de trotteurs, ce qui influence négativement le nombre de partants, entre autres au meeting d'hiver de Vincennes, avec d'importantes conséquences financières.
- Rhinopneumonie : des foyers de rhinopneumonie, principalement l'herpèsvirose de type I, avec toutes les conséquences désastreuses que cela engendre (avortements, paralysies), sont recensés un peu partout dans les régions d'élevage de la France et dans le nord de l'Europe (Belgique, Pays-Bas, Allemagne,...).

La commission vétérinaire a fait paraître dans le BO début février 2026 un appel à vigilance pour ces deux maladies.

En 2025, l'Europe a connu une activité importante du virus du Nil occidental (VNO) chez les équidés, avec 186 foyers signalés, ce qui en fait l'une des plus élevées jamais enregistrées. Les foyers les plus importants ont été observés en Italie (87), en France (57), en Espagne (12) et en Croatie (11), principalement entre juillet et novembre. Dans le même temps plus de 1'100 cas humains ont été recensés dans 14 pays européens avec un taux de mortalité d'environ 9 % ! (*)

Au printemps 2025, la commission vétérinaire a fait paraître une communication aux entraîneurs au sujet de la VNO / WNF. Elle répétera cette mise en garde au printemps 2026, au début de la saison propice à la propagation du virus.

(*: source : European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC), European FoodSafety Authority (EFSA))

La commission vétérinaire vous remercie de votre confiance et continuera d'œuvrer en 2026 pour le respect et le bien-être des chevaux et le bon déroulement des courses.

Pour la commission vétérinaire FSC
Dr. méd. vét. Gilles Thiébaud, président

Avenches, en février 2026